



sinco

L'ESPRIT PRÉVENTION



*Accompagnement externe
Superviser et organiser les missions santé
et sécurité*

Engagement

L'employeur doit désigner **le ou les salariés compétents** qui devront effectuer les activités de protection et de prévention des risques professionnels.

A défaut, si les compétences dans l'entreprise ne permettent pas d'organiser ces activités, l'employeur peut faire appel, après avis du comité social et économique, aux intervenants en prévention des risques professionnels (...) dûment enregistrés auprès de l'autorité administrative disposant de compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

[Article L.4644-1 du code du travail](#)

Sincéo est enregistrée sur les listes de la DREETS Occitanie sous le numéro 2018013031007, ce qui autorisera légalement son intervention chez le prestataire.

- Sincéo déploiera un engagement complet afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux diligences du prestataire.
- Sincéo devra répondre à tous les objectifs fixés par le prestataire. Ce dernier restera responsable de ses résultats santé et sécurité.
- Le prestataire donnera à Sincéo les moyens suffisants prescrits par ce dernier pour répondre au cahier des charges fixés par accord entre les deux parties.
- Ce qui constituera en une obligation de moyen de la part de Sincéo et par conséquent incombera l'obligation de résultat au prestataire.



Exemples des besoins du prestataire

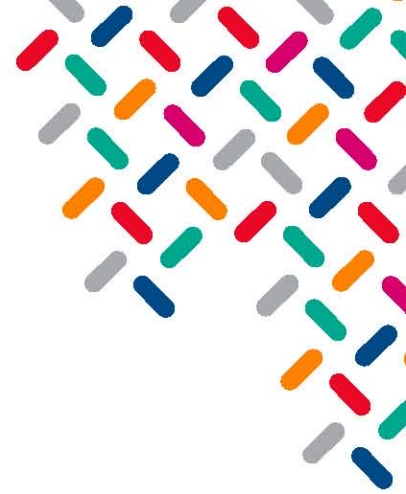
Sincéo devra :

- Participer aux missions santé, sécurité et conditions de travail des instances représentatives du personnel
- Superviser la montée en compétences des salariés sur les formations santé et sécurité.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels (mise à jour DUERP, réunion groupe de travail, gestion des EPI, ...etc.)
- Promouvoir la santé et la sécurité au niveau national et international (interne) et en direction des clients (externe)
- ...etc.

Exemples des besoins de Sincéo

Le prestataire devra :

- Former le chargé de mission chez Sincéo sur l'ensemble de ses procédures S&ST.
- Mettre à disposition tous les documents et les autorisations nécessaires à la réalisation de ses missions.
- Définir le lien de rattachement et de subordination du chargé de missions au niveau de l'organisation hiérarchique interne du prestataire.
- Fournir un cadre de référence pour les dépenses de fonctionnement allouées au chargé de missions pour l'exercice de ses fonctions, si il y a.
- ...etc.



Exemple d'un livrable / activités de base

Les activités ci-dessous représentent la définition du besoin du prestataire et correspondra au livrable du contrat entre les 2 parties prenantes.

Participer aux réunions périodiques CSE	Mises à jour DUERP
Support pour les enquêtes AT/MP/Accident bénins répétés	Rédaction du plan d'actions
Analyse des postes de travail (visites + entretiens)	Mises à jour guide visiteur
Aide à la rédaction du plan d'actions S&ST du CSE	Mises à jour des plans de prévention avec les entreprises extérieures
Rédaction procédures S&ST	Aide à la gestion des EPI
Veille réglementaire auprès des agences	Participer aux réunions d'informations
Contrôle des formations en collaboration avec le service des ressources humaines	Plan de communication interne/externe S&ST
Visites des lieux de travail	Traduction des documents S&ST

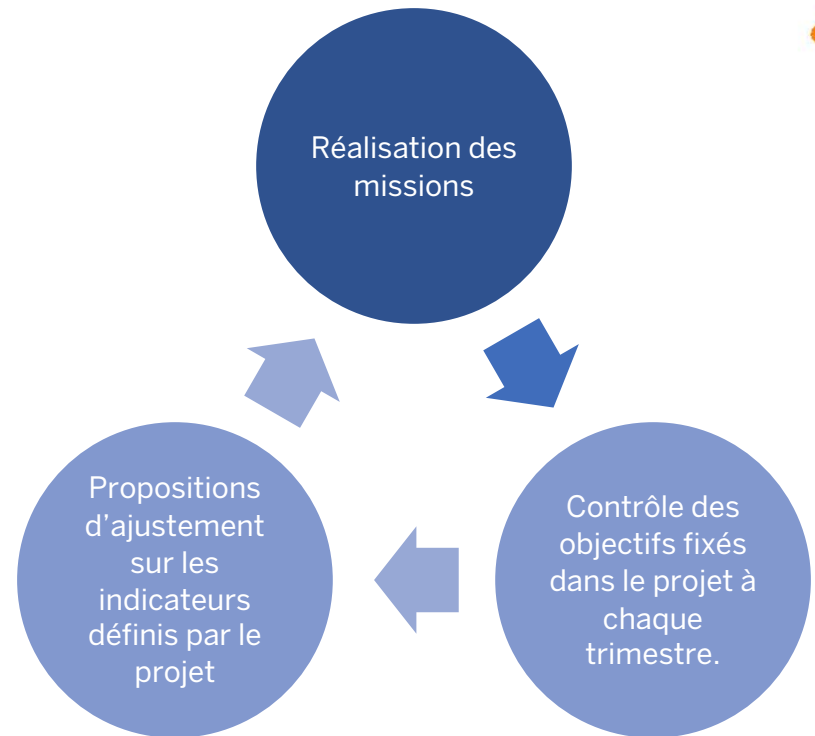
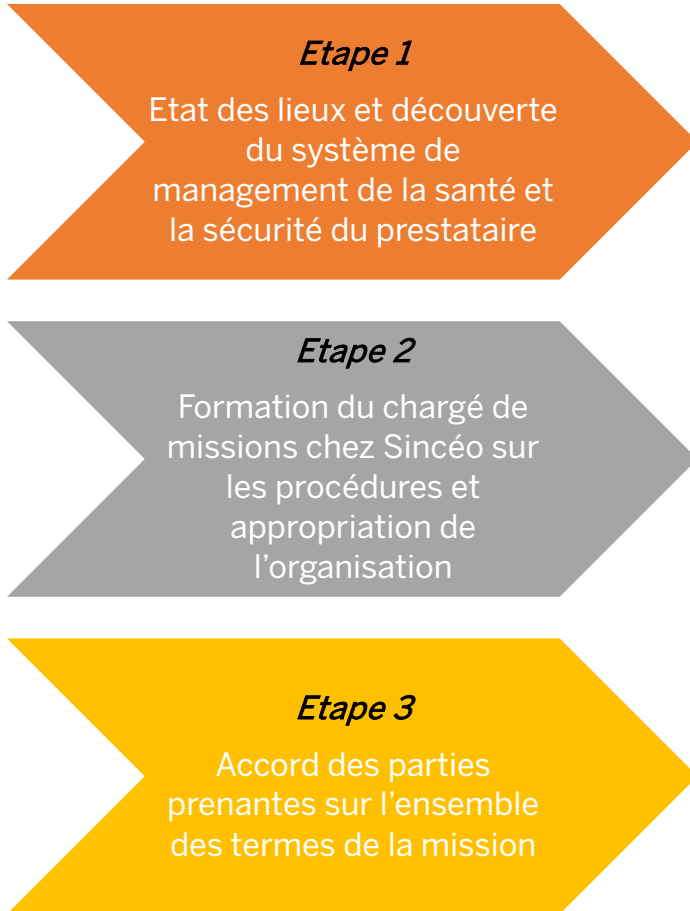
Assistance technique / activités optionnelles

Dans le but de l'amélioration continue du système de management de la S&ST du prestataire, Sincéo pourra mettre à disposition un certain nombre d'outils qui seront considérés en dehors du livrable comme une assistance technique. Ces activités optionnelles pourront être automatisées à la demande.

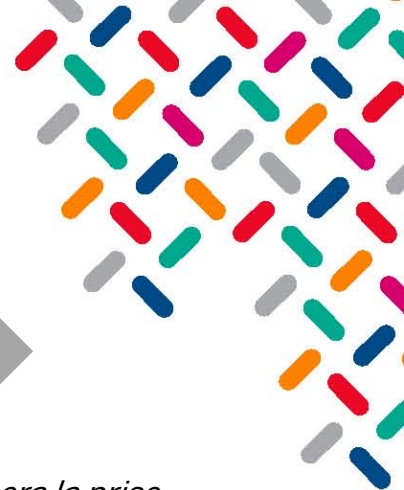


Toutes productions/créations d'outils à l'initiative du chargé de missions à destination du prestataire seront l'entière propriété de Sincéo mais destiné exclusivement au prestataire pour la durée du contrat.

Processus de réalisation



Conditions de réalisations



Afin de pouvoir réaliser les missions prescrites par le prestataire, la première étape du projet sera la prise de connaissances, la maîtrise des procédures et de l'organisation de la santé et la sécurité au travail comprenant 1 seule journée sur site. La deuxième étape se fera uniquement en présentiel au siège social du prestataire.

Objectifs	Conditions de réalisations (mises à dispositions)
Découverte et appropriation du SMS&ST général du prestataire.	Les documents et logiciels nécessaires à la réalisation des missions prescrites.
Présentation du site et des activités par unité de travail	Les fiches de postes ou de fonctions ou de tâches concernant l'unité de travail visitée.
Entretien avec le référent/correspondant S&ST du site et 1 élu au CSE Présentation à la direction	Tous documents permettant le suivi interne de la S&ST propre au site.

Missions / Activités

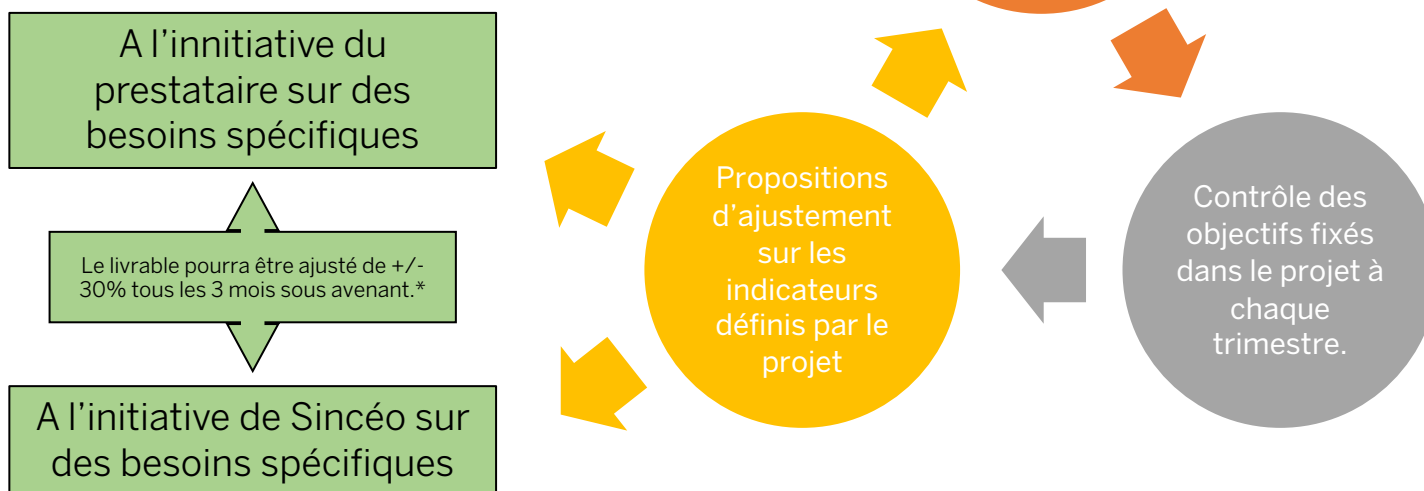
Etape 3

Accord des parties prenantes sur l'ensemble des termes de la mission

L'ensemble des missions pourra être réalisé à distance. Cependant, les termes du contrat préciseront les missions à réaliser sur place par le référent/correspondant Santé & Sécurité au Travail conjointement avec Sincéo ou réalisées par Sincéo seule.

Libellé de la missions	Activités
- Participer aux missions santé, sécurité et conditions de travail des instances représentatives du personnel	<i>Participer aux réunions périodiques CSE Support pour les enquêtes AT/MP/ABR Analyse des postes de travail avec la CSSCT Aide à la rédaction du plan d'actions de la CSSCT Aide à la rédaction du PV de la réunion CSSCT (par un organisme externe soumis à approbation des IRP)</i>
	Veille réglementaire auprès du président et des élus
- Superviser la montée en compétences des salariés sur les formations santé et sécurité.	Contrôle des formations en collaboration avec les R.H.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels (mise à jour DUERP, réunions groupe de travail, gestion des EPI)	Mises à jour DUERP Rédaction du plan d'actions Mises à jour guide visiteur Aide à la gestion des EPI Visites des lieux de travail (dont entretiens) Mises à jour plan de prévention EE/EU
- Promouvoir la santé et la sécurité au niveau interne et externe.	Participer aux réunions d'informations Gestion du plan de communication interne/externe S&ST Traduction des documents S&ST
- Maintenance	Mise à disposition d'un assistant QSE pour la gestion des urgences. Une permanence d'une journée par semaine.

Ajustements / Assistances



Durant la totalité de la prestation qui lie Sincéo au prestataire, il sera possible d'ajuster les missions aux besoins réels de l'un ou de l'autre. Ces ajustements pourront amener des activités optionnelles qui seront considérées comme des assistances techniques validées par un bon de commande. Un point sera effectué mensuellement entre Sincéo et le prestataire sur les activités effectuées par le référent S&ST.

* Si la quantité du livrable varie de plus de 30% il devra être fait un avenant. Ce dernier officialisera l'entrée en vigueur du livrable mis à jour, 6 mois après sa signature. La proposition commerciale sera réévaluée sur le nouveau livrable.

Ils nous font confiance

